

FICHE D'ECART

Fiche n° 1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection.

Exploitant : CRNA

Site inspecté : Air en Poitou

Date de l'inspection: 09/12/2019

Constat de l'Inspecteur :

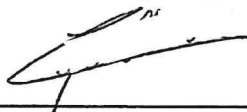
I
N
S
P
E
C
T
I
O
N

Les modifications de l'installation n'ont pas été portées à la connaissance du préfet avant leurs réalisations.

Ecart aux dispositions de : Article 1-2 de l'AM du 19/12/2013
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)


En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

**Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature**



Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

E
X
P
L
O
I
T
A
N
T

Après vérification auprès de la Direction, nous avons fait une déclaration auprès de la DREAL. Je vous joins une copie des documents concernant cette déclaration.

Suites susceptibles d'être données

D
R
E
A
L

Ecart levé	Oui	Non
Proposition de mise en demeure	Oui	Non
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui	Non

Commentaires :

L'inspection le :

Fiche soldée le :

FICHE D'ECART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection.

Exploitant : CRNA

Site inspecté : Air en Provence

Date de l'inspection: 09/12/2019

Constat de l'Inspecteur :

I
N
S
P
E
C
T
I
O
N

L'installation n'a pas fait l'objet des contrôles périodiques par un organisme agréé.

Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

Article 1-8 de l'AM du 14/12/2013
code environnement R 512-55 et R 512-66
Article 3-7 IV

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature



Commentaires et réponses de l'exploitant : *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

E
X
P
L
O
I
T
A
N
T

L'installation a fait l'objet d'une mise en service en 2015 nous avons programmé avec notre prestataire une visite pour le mois de janvier 2020.

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui	Non
Proposition de mise en demeure	Oui	Non
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui	Non

Commentaires :

L'inspection le :

Fiche soldée le :

D
R
E
A
L